

Arbitrage Outils incitatifs internationaux individuels - pour attribution**Le conseil académique de l'Université Gustave Eiffel**

Vu l'ordonnance n°2014-1329 du 6 novembre 2014 relative aux délibérations à distance des instances administratives à caractère collégial ;

Vu le décret n°2014-1627 du 26 décembre 2014 relatif aux modalités d'organisation des délibérations à distance des instances administratives à caractère collégial ;

Vu le décret n°2019-1360 du 13 décembre 2019 portant création de l'Université Gustave Eiffel et approbation de ses statuts et notamment leur article 9.2 ;

Vu la fiche de présentation et la présentation, jointes à la présente délibération.

Considérant qu'il existe deux catégories d'actions incitatives internationales, les actions internationales structurantes et les outils incitatifs individuels pour soutenir financièrement les projets des composantes de recherche et de formation à l'international. Concernant les OII, il peut s'agir de projets ponctuels, de projets liés à une mobilité entrante ou sortante, ou de la mise en place d'enseignement en anglais, de training schools ou d'aide au montage de projets.

Les crédits incitatifs peuvent être attribués pour financer la totalité ou une partie du projet, cette dernière modalité étant privilégiée pour la levée de fonds.

Considérant qu'il est demandé au conseil académique de se prononcer sur :

1) L'attribution de la dotation aux outils OII1, OII2, OII3, OII4, OII5 et AIS4 :

Avec les crédits disponibles, la VPI et la CSI proposent au CAC de financer l'ensemble des demandes classées en liste A dont le budget s'élève à **170 579€** après certaines réductions de budget.

Au total sur l'année 2024, il resterait à la VPI **un reliquat de 61€**.

2) La liste des projets mis en Liste B (réserve de projets finançables)

3) La liste des projets mis en Liste C (non finançables).

Délibère

Article 1er

Après en avoir délibéré, le conseil académique approuve la présente délibération à la majorité, comme suit :

Nombre de votants	:	57
Nombre d'abstentions	:	1
Nombre de votes pour	:	56
Nombre de votes contre	:	0

Article 2

Le président de l'Université Gustave Eiffel est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Le président de l'Université Gustave Eiffel
À Champs-sur-Marne, le 5 février 2024

Gilles ROUSSEL

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'GR', is written over the bottom right corner of the logo box.

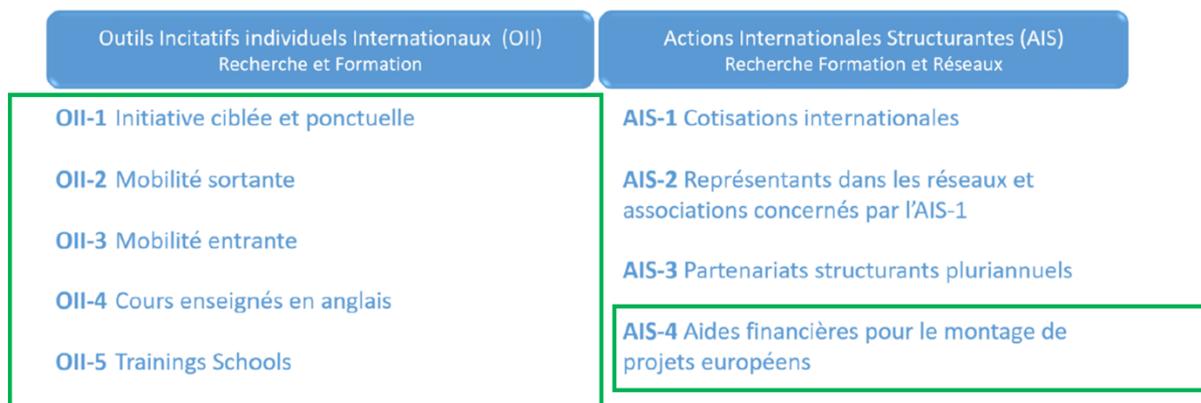
FICHE DE PRESENTATION

Arbitrage Outils incitatifs internationaux individuels - pour attribution - (15')

- Information
- Vote pour avis
- Vote

Contexte :

Pour rappel l'instruction des Actions Incitatives Internationales par le CAC aux composantes de l'Université Gustave Eiffel se décomposent en :



Cette fiche présente la proposition de dotation 2024 des crédits aux outils : OII1 Initiative ciblée et ponctuelle, OII-2 Mobilité sortante, OII-3 Mobilité entrante, OII-4 Cours en anglais, OII5-Training Schools et AIS-4 Aides financières pour le montage de projets européens (encadrés en vert ci-dessus).

La campagne d'Actions Incitatives Internationales a été lancée en juin 2023 avec une enveloppe globale de **360 000€** pour les différents types d'outils ci-dessus hors les cotisations internationales AIS-1 qui sont financées sur la ligne de budget VPI. Sur cette enveloppe, 80% sont disponibles à la VPI en début d'année, soit **288 000€**.

Rappel 1 : un budget de **8 060€** a été réservé au Cac du 26 janvier 2023 pour couvrir les frais d'une mobilité entrante pluriannuelle.

Rappel 2 : le Cac du 30 novembre 2023 a attribué une enveloppe de **181 300€** pour les demandes relevant des outils AIS2 et AIS3.

Il reste donc à la VPI une enveloppe globale de **170 640€** pour le reste des actions en 2024.

Bilan des demandes et des besoins :

Hors AIS-2 et AIS-3, la VPI a traité un total de 82 demandes (identique à 2023) pour un budget de 355 448€ (contre 297 105€ en 2023) demandés, dont :

- 43 demandes d'OII1 pour 167 761€

- 14 demandes d'OII2 pour 78 922€
- 20 demandes d'OII3 pour 73 365€
- 1 demande d'OII4 pour 800€
- 3 demandes d'OII5 pour 18 400€
- 1 demande d'AIS4 pour 16 120€

Méthodologie

Chaque demande a fait l'objet d'une évaluation par 2 membres de la VPI déterminant son niveau de priorité : priorité 1, 2 ou 3 (cf. PPT). Sur la base de ces évaluations et des échanges entre les évaluateurs, les demandes ont été classées sur trois listes :

- Liste A = projets financés, avec proposition de réduction de budget quand pertinent
- Liste B = projets en liste complémentaire qui pourront être financés par la composante si un projet de liste A est abandonné ; un classement des projets sur Liste B sera effectué par la CSI avant le mi-parcours.
- Liste C = projets à retravailler, non financés

Ce classement a ensuite été discuté et validé lors de la CSI du 22 janvier 2024.

Propositions VPI/CSI :

La VPI et la CSI proposent le classement ci-dessous :

- Liste A : 45 demandes (23 OII-1, 8 OII-2, 10 OII-3 et 1 OII4, 2 OII5 et 1 AIS-4)
- Liste B : 15 demandes (6 OII-1 et 1 OII2, 7 OII-3 et 1 OII-5)
- Liste C : 17 demandes (9 OII-1, 5 OII-2 et 3 OII-3)

Avec les crédits disponibles, la VPI et la CSI proposent de financer l'ensemble des demandes classées en liste A dont le budget s'élève à **170 579€** après réduction de budget.

Pour des raisons pratiques de mise en œuvre liées à la nature de chaque outil, la VPI propose de fixer la part à verser en début d'exercice et à mi-parcours telle que :

Outils	OII1	OII2	OII3	OII4	OII5	AIS2	AIS3	AIS4
Part à verser en début d'exercice	80%	100%	100%	100%	80%	80%	70%	Attribution à mi-parcours
Part à verser à mi-parcours	20%	-	-	-	20%	20%	30%	100%

Sur l'enveloppe globale de 360 000€ (qui intègre les 8 060€ déjà arbitrés en 2023), il resterait à la VPI à attribuer à mi-parcours une enveloppe de **75 983€** (composée des 20% de l'enveloppe globale, soit 72 000€ à laquelle s'ajoute les reliquats du début d'exercice de 3 983€), qui serait répartie comme suit :

- **5 480€** pour les mandats de représentations (AIS2)
- **46 170€** pour les partenariats structurants (AIS3)
- **24 272€** pour les actions incitatives OII-1, OII5 et AIS-4

Au total sur l'année 2024, il resterait à la VPI **un reliquat de 61€**.

Délibération sur :

Il est demandé au Conseil académique de voter sur :

- 1) L'attribution de la dotation aux outils OII1, OII2, OII3, OII4, OII5 et AIS4 listés en liste A :

Avec les crédits disponibles, la VPI et la CSI proposent au CAC de financer l'ensemble des demandes classées en liste A dont le budget s'élève à **170 579€** après réduction de budget.

Au total sur l'année 2024, il resterait à la VPI **un reliquat de 61€**.

- 2) La liste des projets mis en Liste B (réserve)
- 3) La liste des projets mis en Liste C (non finançables)

Document(s) joint(s) :

PowerPoint VPI_CSI_CAc_1fev2024

Tableau Excel synthétisant les critères d'évaluation, les demandes, les propositions de priorités, le classement en Liste A, B ou C et la proposition d'attribution de budget de la VPI et CSI

La note relative à la campagne d'actions incitatives internationales 2024

Les dossiers de candidatures

Agnès JULLIEN

VPI

Cac du 1^{er} février 2024

Outil incitatifs internationaux : Actions internationales individuelles (OII1, OII2, OII3, OII4, OII5) et structurantes (AIS4)



Université
Gustave Eiffel

Rappel des outils concernés:

Outils Incitatifs individuels Internationaux (OII)
Recherche et Formation

Actions Internationales Structurantes (AIS)
Recherche Formation et Réseaux

OII-1 Initiative ciblée et ponctuelle

OII-2 Mobilité sortante

OII-3 Mobilité entrante

OII-4 Cours enseignés en anglais

OII-5 Trainings Schools

AIS-1 Cotisations internationales

AIS-2 Représentants dans les réseaux et associations concernés par l'AIS-1

AIS-3 Partenariats structurants pluriannuels

AIS-4 Aides financières pour le montage de projets européens

Rappel: Enveloppe budgétaire campagne 2024:

Rappel de **l'enveloppe globale** des actions incitatives internationales 2024: **360 000€**

Budget déjà **arbitré en 2023 au Cac du 26 janvier 2023** (mobilité entrante pluriannuelle): **8 060€**

Attribution dotation Représentation dans les réseaux (AIS2) et Partenariats structurants (AIS3)
au **Cac du 30 novembre 2023: 181 300€**

Enveloppe restante pour le reste des outils incitatifs : 360 000€ - 8 060€ - 181 300€ = 170 640€

Bilan 2021-2024

	Total demandes soumises à la VPI	Total budgets demandés par les porteurs	Total projets financés	Taux de succès
Année 2021	99	229 429 €	93	94%
Année 2022	96	390 105 €	86	90%
Année 2023	121	538 328 €	91	75%
Année 2024	121	586 718 €	84	69%



Propositions dotation 2024:

Montants arbitrés Cac 30 novembre 2023

Montants proposés après CSI 22 janvier 2024

	OII1	OII2	OII3	OII4	OII5	AIS2	AIS3	AIS4	Total
Nombre de dossiers à arbitrer	43	14	20	1	3	22	17	1	121
Budget demandé	167 761€	78 922€	73 365€	800€	18 400€	27 400 €	203 870 €	16 200 €	586 718 €
Budget proposé par la VPI (liste A)	82 861 €	38 943 €	33 475 €	800 €	8 500 €			6 000 €	170 579€
Projets arbitrés en 2023 (Cac du 26 janvier 2023 et du 30 novembre 2023)			8 060			27 400 €	153 900 €		189 360€
Projets évalués Liste A (financés)	23	8	10	1	2			1	45
Projets évalués Liste B (liste complémentaire)	6	1	7		1			0	15
Projets évalués Liste C (non financés)	9	5	3	0	0			0	17
Part à verser en début d'exercice	80,00%	100,00%	100,00%	100,00%	80,00%	80,00%	70,00%	Attribution 100% à mi-parcours	
Montants à verser dans la limite des crédits ouverts à la VPI (288 000€)	66 289 €	38 943 €	41 535 €	800 €	6 800 €				154 367 €

NB: montant disponible à mi-parcours: 75 983€, soit:

- Ouverture des 20% restant de l'enveloppe globale (360 000€): 72 000€
- Reliquat des crédits ouverts en début d'exercice (288 000€): 3 983€

Liste A – Priorité 1

N°	Titre	Porteurs	Département	Nature (précision)	Demande crédits 2024	Observations	Priorité	Liste	Proposition montant attribué
3697	2024_OI13_LAMA_Etats-Unis_Ichiba	MARTINEZ Miguel	CFR - LAMA	VPI OI13 - Mobilité entrante	3 300,00 €		1	Liste A	3300
3690	2024_OI11_LESCOT_Espagne_Anxiété	FORT Alexandra JALLAIS Christophe (Co-porteur)	CFR - TS2 - LESCOT CFR - TS2 - LESCOT	VPI OI11 - Initiative ciblée et ponctuelle	2 000,00 €		1	Liste A	2 000 €
3685	2024_OI13_GERS_UK_Cambridge	BLANC Matthieu	CFR - GERS - CG	VPI OI13 - Mobilité entrante	5 000,00 €		1	Liste A	5000
3680	2024_OI11_SEG_France_HUSSANT ZEBIAN	HUSSANT-ZEBIAN Rola SZPIRGLAS Mathias (Co-porteur)	CFR - IRG CFR - IRG	VPI OI11 - Initiative ciblée et ponctuelle	4 400,00 €		1	Liste A	4 400 €
3679	2024_OI11_LAMES_Canada_Interfaces	CHUPIN Olivier BLANC Juliette (Co-porteur)	CFR - MAST - LAMES CFR - MAST - LAMES	VPI OI11 - Initiative ciblée et ponctuelle	5 000,00 €		1	Liste A	5 000 €
3676	2024_OI11_LAMA_France_Diophantienne	AOUN Richard	CFR - LAMA	VPI OI11 - Initiative ciblée et ponctuelle	7 000,00 €	Projet financé sur le budget de représentation de la VPI	1	Liste A	
3665	2024_OI12_ESYCOM_Italie_Ben_Rhouma	BEN RHOUMA Maha	CFR - ESYCOM	VPI OI12 - Mobilité sortante	3 685,00 €		1	Liste A	3685
3663	Summer school in sport history	VAN GOLVERDINGE SCHUT Pierre PHILIPPE Marion (Co-porteur)	CFR - ACP CFR - ACP	VPI OI15 - Training school internationale	3 500,00 €		1	Liste A	3 500 €
3658	2024_OI12_Licit-Eco7_PaysBas_Charlottin	BUISSON Christine CHARLOTTIN Thibault (Co-porteur)	CFR - COSYS - LICIT-ECO7 CFR - COSYS - LICIT-ECO7	VPI OI12 - Mobilité sortante	3 221,00 €		1	Liste A	3220
3656	2024_OI13_COSYS-IMSE_BRESIL_RENES_PINHEIRO	DAMM Gilney	CFR - COSYS - IMSE	VPI OI13 - Mobilité entrante	3 500,00 €		1	Liste A	3500
3648	Les carrières des enseignants chercheurs, la levée des tabous	ATTIAS-DELATTRE Véronique	CFR - IRG	VPI OI11 - Initiative ciblée et ponctuelle	3 350,00 €		1	Liste A	3 350 €
3647	2024_OI11_LATTS_RUTHERFORD_CLIMCON CITY	RUTHERFORD Jonathan	CFR - LATTS	VPI OI11 - Initiative ciblée et ponctuelle	3 716,00 €		1	Liste A	3 716 €
3635	2024_OI11_COSYS_PICSL_IFAC-TC9.2	NETTO Mariana	CFR - COSYS - PICS-L	VPI OI11 - Initiative ciblée et ponctuelle	2 000,00 €		1	Liste A	2 000 €

Liste A – Priorité 1

N°	Titre	Porteurs	Département	Nature (précision)	Demande crédits 2024	Observations	Priorité	Liste	Proposition montant attribué
3634	2024_OII2_Mobilité sortante_UC Irvine_S. Didier	DIDIER Sophie	CFR - Lab'Urba	VPI OII2 - Mobilité sortante	8 100,00 €		1	Liste A	8100
3628	2024_OII3_Lab'URBA_Canada KEIL	IDT Joël LOSAVIO Cinzia (Co-porteur) GALLEZ Caroline (Co-porteur) DIDIER Sophie (Co-porteur)	CFR - Lab'Urba CFR - Lab'Urba CFR - LVMT CFR - Lab'Urba	VPI OII3 - Mobilité entrante	3 080,00 €	Co-financement obtenu	1	Liste A	3080
3624	2024_OII1_LICIT-ECO7_Spain_Battery	REDONDO IGLESIAS Eduardo	CFR - COSYS - LICIT-ECO7	VPI OII1 - Initiative ciblée et ponctuelle	2 395,00 €		1	Liste A	2 395 €
3623	2024_OII1_LIGM_IT_PALERM E_BEAL	BEAL Marie-Pierre	CFR - LIGM	VPI OII1 - Initiative ciblée et ponctuelle	5 000,00 €		1	Liste A	5 000 €
3616	2024_OII2_MSME_UK_LeChe nadec	LE CHENADEC Vincent	CFR - MSME	VPI OII2 - Mobilité sortante	6 188,00 €		1	Liste A	6188
3606	2024_OOI1_MAST-EMGCU_CEDR_Schmidt	SCHMIDT Franziska	CFR - MAST - EMGCU	VPI OII1 - Initiative ciblée et ponctuelle	1 000,00 €		1	Liste A	1 000 €
3603	2024_OOI1_MAST-EMGCU_IABSE_Schmidt	SCHMIDT Franziska	CFR - MAST - EMGCU	VPI OII1 - Initiative ciblée et ponctuelle	1 000,00 €		1	Liste A	1 000 €
3596	2024_OII3_GERS_USA_Shoko uhi	ABRAHAM Odile	CFR - GERS - GeoEND	VPI OII3 - Mobilité entrante	3 400,00 €		1	Liste A	3400
3594	2024-OII3-MSME-Israel-Schapiro	NAVIZET Isabelle	CFR - MSME	VPI OII3 - Mobilité entrante	2 820,00 €		1	Liste A	2820
3592	CACCAO	CHANCIBAULT Katia KOUADIO Jules (Co-porteur) PAYRASTRE Olivier (Co-porteur)	CFR - GERS - EE CFR - GERS - EE CFR - GERS - EE	VPI OII1 - Initiative ciblée et ponctuelle	5 000,00 €		1	Liste A	5 000 €
3591	2024_OII5_GERS_France_5ième_Infrastar_Training_School	ABRAHAM Odile	CFR - GERS - GeoEND	VPI OII5 - Training school internationale	5 000,00 €		1	Liste A	5 000 €
3586	2024_OII1_MAST-EMGCU_CANADA_uOttawa_MARTIN	MARTIN Renaud-Pierre	CFR - MAST - EMGCU	VPI OII1 - Initiative ciblée et ponctuelle	2 500,00 €		1	Liste A	2 500 €
3582	2024_OII3_GERS-LEE Espagne Picca	COURTIER MURIAS Denis	CFR - GERS - EE	VPI OII3 - Mobilité entrante	1 700,00 €		1	Liste A	1700
3581	2024_OII3_MSME_Inde_THA MARAINATHAN	LEONARD Céline	CFR - MSME	VPI OII3 - Mobilité entrante	4 900,00 €		1	Liste A	4900

Liste A – Priorité 1

N°	Titre	Porteurs	Département	Nature (précision)	Demande crédits 2024	Observations	Priorité	Liste	Proposition montant attribué
3569	Thèse en co-direction + Collaboration avec l'université cadi Ayyad	BOUKOUR Fouzia	CFR - COSYS - LEOST	VPI OII1 - Initiative ciblée et ponctuelle	2 500,00 €		1	Liste A	2 500 €
3552	Professeure invitée Judith Mair University of Queensland Australia	VAN GOLVERDINGE SCHUT Pierre	CFR - ACP	VPI OII3 - Mobilité entrante	3 500,00 €		1	Liste A	3500
3479	2024_OII4_ESIPE_AfriqueduSud_Pled	PLED Florent	CFR - MSME	VPI OII4 - AAP cours enseignés en anglais	800,00 €		1	Liste A	800
	FIB	Véronique Bouteiller & Franziska Schmidt	CFR - MAST - EMGCU	VPI OII1 - Initiative ciblée et ponctuelle			1	Liste A	1 000 €
3651	2024_VPI_OII1_TS2_LBA_Chine_Beihang	BEHR Michel WANG Xuguang (Co-porteur)	CFR - TS2 - LBA CFR - TS2 - LBMC	VPI OII1 - Initiative ciblée et ponctuelle	3 500,00 €		1	Liste A	3 500 €

Liste A –budgets réduits

N°	Titre	Porteurs	Département	Nature (précision)	Demande crédits 2024	Observations	Priorité	Liste	Proposition montant attribué
3689 3655 3609 3585	2024_OII1_MAST_RILEM_GLOBAL	10 agents MAST	CFR - MAST			Enveloppe globale de 15 000€ (par rapport au 21 600€ demandé) mise à disposition de la composante pour répartition aux agents concernés	1	Liste A	15 000 €
3696	2024_OII2_COSYS_US_Berkeley	AMELI Mostafa	CFR - COSYS - GRETTIA	VPI OII2 - Mobilité sortante	7 500,00 €	Budget recalculé méthode VPI	1	Liste A	6 850 €
3683	Mobilité sortante DTU - OII2 -	OUKHELLOU Latifa	CFR - COSYS - GRETTIA	VPI OII2 - Mobilité sortante	7 000,00 €	Budget mobilité recalculé avec la méthode VPI	1	Liste A	4 500,00 €
3664	Recityplast+	DIENG Lamine VAN SCHOORS Laetitia (Co-porteur)	CFR - MAST - SMC CFR - MAST - CPDM	VPI OII1 - Initiative ciblée et ponctuelle	12 000,00 €	Budget réduit de moitié ; coportage par Laetitia Van Schoors.	1	Liste A	6 000 €
3662	2024_OII1_GERS_ELGIP	SZYMKIEWICZ Fabien CHEVALIER Christophe (Co-porteur)	CFR - GERS - SRO CFR - GERS - SRO	VPI OII1 - Initiative ciblée et ponctuelle	2 000,00 €	Réduction du budget avec souhait de basculer cette dépense dans les représentations dans les réseaux l'année prochaine	1	Liste A	1 500 €
3631	2024_OII2_AME_Canada_Pélata	PELATA Julie	CFR - AME - DEST	VPI OII2 - Mobilité sortante	5 026,00 €	Co-financement obtenu par ailleurs	1	Liste A	2 500,00 €
3612	CoBol	LAHEURTE Jean-Marc	CFR - ESYCOM	VPI OII1 - Initiative ciblée et ponctuelle	5 320,00 €	Budget initial surestimé	1	Liste A	4 000 €
3601	2024_OII1_MAST_Chine_CFC	BOUTEILLER Véronique	CFR - MAST - EMGCU	VPI OII1 - Initiative ciblée et ponctuelle	5 000,00 €	Signature du CFC nous engage à participer financièrement, budget revu à la baisse pour une mission de 10 jours max.	1	Liste A	3 000 €
3573	2024_AIS4_COSYS_H2020-MSCA-DN2024	BELAROUSSI Rachid DUPIN Francis (Co-porteur)	CFR - COSYS - GRETTIA CFR - COSYS - GRETTIA	VPI AIS4 - Aides financières pour le montage de projets européens	16 200,00 €	Budget réduit ; privilégier le financement d'un consultant pour relire la proposition	1	Liste A	6 000 €

Liste A: projets évalués en « priorité 1 à 2 »:

N°	Titre	Porteurs	Département	Nature (précision)	Demande crédits 2024	Observations	Priorité	Liste	Proposition montant attribué
3652	2024_OII1_GERS_Japon_PWRI-Chuo-Waseda-poursuite-RTRI-UnivTokyo	CHEVALIER Christophe REIFFSTECK Philippe (Co-porteur) GAUME Éric (Co-porteur) SZYMKIEWICZ Fabien (Co-porteur)	CFR - GERS - SRO CFR - GERS - SRO CFR - GERS CFR - GERS - SRO	VPI OII1 - Initiative ciblée et ponctuelle	6 000,00 €	Collaboration avec le Japon: financement récurrent ayant vocation à se transformer en partenariat structurant (forme à définir)	1 à 2	Liste A	6 000 €
3649	2024_OII1_GERS_UK_Italie_clouage_sismique	DE-SAUVAGE jean	CFR - GERS - RRO	VPI OII1 - Initiative ciblée et ponctuelle	5 000,00 €	Financement uniquement des agents Uni Eiffel	1 à 2	Liste A	3 000 €
3633	2024_OII2_MAST-LAMES_USA/UNH_Chabot	CHABOT Armelle	CFR - MAST - LAMES	VPI OII2 - Mobilité sortante	3 900,00 €	Collaboration avec une université américaine prioritaire	1 à 2	Liste A	3900€
3632	Séjour de recherche à l'UGE du Prof. Cristina Puzzarini	LINGUERRI Roberto HOCHLAF Majdi (Co-porteur)	CFR - COSYS - IMSE affectation inconnue	VPI OII3 - Mobilité entrante	2 275,00 €	Mobilité prioritaire par rapport à celle d'un doctorant non-inscrit à l'université	1 à 2	Liste A	2275€

Liste A: Totaux

Nombre de projets sur Liste A: **45**

Proposition montant attribué: **170 579€**

Liste B: retours aux porteurs prévus

Classement des projets Liste B à faire en CSI

N°	Titre	Porteurs	Département	Nature (précision)	Demande crédits 2024	Observations	Priorité	Liste	Proposition montant attribué
3544	Thèse en co-tutelle + Collaboration avec l'université de Rome La Sapienza	BOUKOUR Fouzia	CFR - COSYS - LEOST	VPI OII1 - Initiative ciblée et ponctuelle	3 000,00 €	Eléments à repreciser, la porteuse a un autre projet en Liste A	1 à 2	Liste B	3000
3693	2024_OII1_MAST_USA_PNNL	BOURCHY Agathe	CFR - MAST - CPDM	VPI OII1 - Initiative ciblée et ponctuelle	3 000,00 €	Question de la viabilité d'une thématique reposant sur une seule personne, sans lien avec les activités du même genre en France.	1 à 2	Liste B	3000
3687	TS2_LESCOT_Australie	JALLAIS Christophe	CFR - TS2 - LESCOT	VPI OII1 - Initiative ciblée et ponctuelle	5 000,00 €	Très bon pour le rayonnement de l'université mais a déjà bénéficié de trois financements VPI pour ce type d'action	1 à 2	Liste B	5000
3675	2024_OII3_MAST_Royaume_Unis_IBRAM_Erdin	CAZACLIU Bogdan	CFR - MAST - GPEM	VPI OII3 - Mobilité entrante	2 000,00 €	redynamisation de partenariats déjà existants	1 à 2	Liste B	2000
3671	2024_OII3_COSYS-IMSE_BRESIL_MONARO	DAMM Gilney	CFR - COSYS - IMSE	VPI OII3 - Mobilité entrante	3 500,00 €	Le porteur a déjà un autre projet en Liste A	1 à 2	Liste B	3500
3666	AuMaLCS	EVIN Morgane	CFR - TS2 - LBA	VPI OII1 - Initiative ciblée et ponctuelle	5 600,00 €	La collaboration peut se faire à distance ou au moment de la visite du Prof. Jones (déjà en France) puis dans un second temps avec une mission en Australie	1 à 2	Liste B	5600 €
3657	UkLBA-CCPM	EVIN Morgane SWEIDY Dorian (Co-porteur) BEHR Michel (Co-porteur) WEI Wei (Co-porteur)	CFR - TS2 - LBA CFR - TS2 - LBA CFR - TS2 - LBA CFR - TS2 - LBA	VPI OII1 - Initiative ciblée et ponctuelle	3 600,00 €	A financer si les crédits le permettent	1 à 2	Liste B	3600

Liste B: retours aux porteurs prévus

N°	Titre	Porteurs	Département	Nature (précision)	Demande crédits 2024	Observations	Priorité	Liste	Proposition montant attribué
3639	2024_OII5_COSYS-PICS-L_Italie	IMINE Hocine	CFR - COSYS - PICS-L	VPI OII5 - Training school internationale	9 900,00 €	Prioriser le budget du LIA	1 à 2	Liste B	6 000 €
3630	2024_OII3_UMRAE_Bresil_Peixoto	CAN Arnaud	CFR - AME - UMRAE	VPI OII3 - Mobilité entrante	5 700,00 €	Financement d'un mobilité d'une doctorante non inscrite à l'université moins prioritaire, par ailleurs une demande de financement par l'établissement brésilien est en cours	1 à 2	Liste B	5700
3626	2024_OII3_AME_SP_LOTT_BF_Ouahigouya	VANDANJON Pierre-Olivier	CFR - AME - SPLOTT	VPI OII3 - Mobilité entrante	3 500,00 €	A financer si les crédits le permettent	1 à 2	Liste B	3500
3580	2024_AIS3_LIGM_CANADA_MADAGASCAR_AMOMA	Eric LAPORTE	CFR - LIGM	VPI OII3 - Mobilité entrante	3 500,00 €	Points à retravailler mais intéressant pour le partenariat structurant	1 à 2	Liste B	3500
3669	2024_OII1_MSME_Bresil	NAVIZET Isabelle	CFR - MSME	VPI OII1 - Initiative ciblée et ponctuelle	1 500,00 €	La porteuse a déjà un autre projet en Liste A	1 à 2	Liste B	1500
3716	2024_OII3_LAMA_Pologne_Tomilov	ABAKOUMOV Evgueni	CFR - LAMA	VPI OII3 - Mobilité entrante	2 090,00 €	Certains aspects du projet ne sont pas suffisamment développés	2	Liste B	2090
3659	cognition spatiale et mobilité	GYSELINCK Valérie	CFR - AME - LAPEA	VPI OII2 - Mobilité sortante	3 685,00 €	Objectifs à repréciser et durée de la mobilité à revoir	2	Liste B	
3644	2024_OII3_UMRAE_Suede_Baclet	AUMOND Pierre CAN Arnaud (Co-porteur)	CFR - AME - UMRAE CFR - AME - UMRAE	VPI OII3 - Mobilité entrante	3 000,00 €	le projet est bon, mais la demande devrait passer par une mobilité Erasmus PhD	2	Liste B	3000
15	15	15	15	15	58 575,00 €	15	15	15	50 990,00 €

Liste C: projets à re-travailler, pas assez mûrs

N°	Titre	Porteurs	Département	Nature (précision)	Demande crédits 2024	Observations:	Priorité	Liste
3746	2024_OII2_LIGM_JAPON SCHREUDER	SCHREUDER Nicolas	LIGM	VPI OII2 - Mobilité sortante	10 000,00 €	Agent CNRS d'une UMR éligible pour une mobilité sortante?	2	Liste C
3677	Demande de mobilité sortante en Thaïlande	GUERRERO David	CFR - AME - SPLOTT	VPI OII1 - Initiative ciblée et ponctuelle	2 580,00 €		2	Liste C
3672	Biomecardio - CIV	WEI Wei SWEIDY Dorian (Co-porteur) EVIN Morgane (Co-porteur)	CFR - TS2 - LBA CFR - TS2 - LBA CFR - TS2 - LBA	VPI OII1 - Initiative ciblée et ponctuelle	3 000,00 €		2	Liste C
3706	2024_OII1_TS2-LMA_USA_TRB	COQUELET Cécile	CFR - TS2 - LMA	VPI OII1 - Initiative ciblée et ponctuelle	2 500,00 €		3	Liste C
3695	2024_OII1_COSYS_CANA DA_U_LAVAL_NDT	DUMOULIN Jean	CFR - COSYS - SII	VPI OII1 - Initiative ciblée et ponctuelle	3 000,00 €		3	Liste C
3694	2024_OII1_FR_Portugal	BOUNOUA Mina HENNI Asmaa (Co-porteur)	CFR - IFIS CFR - IFIS	VPI OII1 - Initiative ciblée et ponctuelle	4 800,00 €		3	Liste C
3650	BIO4SALVAR	CHAILLEUX Emmanuel CANTOT Justine (Co-porteur)	CFR - MAST - MIT CFR - MAST - MIT	VPI OII1 - Initiative ciblée et ponctuelle	6 000,00 €		3	Liste C
3610	2024_00I3_MAST-EMGCU_Congo_Lubumbashi_Schmidt	SCHMIDT Franziska DIENG Lamine (Co-porteur)	CFR - MAST - EMGCU CFR - MAST - SMC	VPI OII3 - Mobilité entrante	2 900,00 €		3	Liste C
3684	Organisation d'un séminaire avec l'Université d'Hiroshima	LE KOUBY Alain DUC Myriam (Co-porteur)	CFR - GERS - SRO CFR - GERS - SRO	VPI OII1 - Initiative ciblée et ponctuelle	5 000,00 €		2 à 3	Liste C
3682	Animation ISSS et SITEMSH	ARNOUX Pierre-Jean	CFR - TS2 - LBA	VPI OII1 - Initiative ciblée et ponctuelle	3 500,00 €		2 à 3	Liste C

Liste C: projets à re-travailler, pas assez mûrs, retours prévus aux porteurs

N°	Titre	Porteurs	Département	Nature (précision)	Demande crédits 2024	Observations:	Priorité	Liste
3673	2024_OII3_LIGM_Espagne_ResearchOutputsII	GOMEZ-DIAZ Teresa	CFR - LIGM	VPI OII2 - Mobilité sortante	4 281,00 €	Agent CNRS d'une UMR éligible pour une mobilité sortante?	2 à 3	Liste C
3668	CaCO3 microraman	GUEGUEN Marielle MARCHETTI Mario (Co-porteur)	CFR - MAST - CPDM CFR - MAST - MCD	VPI OII2 - Mobilité sortante	5 100,00 €		2 à 3	Liste C
3646	2024_OII-1_MAST_MCD_Université_A_Essaâdi	MARCHETTI Mario OMIKRINE METALSSI Othman (Co-porteur)	CFR - MAST - MCD CFR - MAST - MCD	VPI OII1 - Initiative ciblée et ponctuelle	4 000,00 €		2 à 3	Liste C
3638	2024_OII2_COSYS-PICS-L_Italie_Ayad	IMINE Hocine	CFR - COSYS - PICS-L	VPI OII2 - Mobilité sortante	5 000,00 €	Doctorante CLEAR Doc qui bénéficie déjà d'une aide	2 à 3	Liste C
3625	Occlusion-Guided Object Segmentation with Neural Radiance Fields	WANG Chaohui	CFR - LIGM	VPI OII3 - Mobilité entrante	11 700,00 €		2 à 3	Liste C
3600	2024_OII3_MAST_Espagne_Novoa	BOUTEILLER Véronique	CFR - MAST - EMGCU	VPI OII3 - Mobilité entrante	2 000,00 €		2 à 3	Liste C
3595	2024_OII2_LATTS_Etats-Unis_Vivant	VIVANT Elsa	CFR - Latts	VPI OII2 - Mobilité sortante	6 236,00 €		2 à 3	Liste C
17	17	17	17	17	81 597,00 €		17	17

Vote

Il est demandé au Conseil académique de voter sur :

1) L'attribution de la dotation des outils OII1, OII2, OII3, OII4, OII5 et AIS4 listés en liste A :

Avec les crédits disponibles, la VPI et la CSI proposent au CAC de financer l'ensemble des demandes classées en liste A dont le budget s'élève à **170 579€** après réduction de budget.

Au total sur l'année 2024, il resterait à la VPI un reliquat de 61€.

2) La liste des projets mis en Liste B

3) La liste des projets mis en Liste C



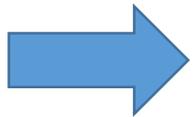
- **Merci pour votre attention**

- Et pour vous accompagner:
- <https://intranet.univ-eiffel.fr/luniversite/international/equipe-de-la-vpi>
- appui.international@univ-eiffel.fr
- taskforce.europe@univ-eiffel.fr



Evaluation par priorité

Priorités:	
1	Maturité avérée, contribution importante à la visibilité internationale du chercheur-enseignant chercheur/université; stratégique pour l'université (représentation institutionnelle, structuration)
2	Projet convainquant, niveau moins stratégique, action à visée prospective
3	projet non convainquant, certains aspects majeurs ont été négligés ou insuffisamment traités



Liste A = projets financés, avec proposition de réduction de budget quand pertinent

Liste B = projets en liste complémentaire qui pourront être financés par la composante si un projet de liste A est abandonné

Liste C = projets à retravailler, non financés



Note de présentation de la Campagne des Actions Incitatives Internationales 2024

Date limite : 16 octobre 2023



Les demandes d'actions incitatives dans le cadre de la campagne 2024 seront à saisir sur la plateforme ALICE AVANT LE 16 OCTOBRE 2023. Une NOTICE de saisie ALICE et une FAQ décrivant des conseils pratiques pour la saisie des demandes sont mises à disposition des composantes sur l'intranet.

I. LES TYPES D' ACTIONS INCITATIVES INTERNATIONALES

Suite au vote du Conseil Académique du 17 juin 2021, les actions incitatives internationales relatives aux activités de recherche, formation et au sein des réseaux internationaux se déclinent en :

- Outils Incitatifs Individuels Internationaux (OII)
- Actions Internationales Structurantes (AIS) de recherche et de formation,
- Périmètre : composantes de l'Université Gustave Eiffel.

Chaque catégorie comprend :

Outils Incitatifs individuels Internationaux (OII)
Recherche et Formation

Actions Internationales Structurantes (AIS)
Recherche Formation et Réseaux

OII-1 Initiative ciblée et ponctuelle

AIS-1 Cotisations internationales

OII-2 Mobilité sortante

AIS-2 Représentants dans les réseaux et associations concernés par l'AIS-1

OII-3 Mobilité entrante

AIS-3 Partenariats structurants pluriannuels

OII-4 Cours enseignés en anglais

AIS-4 Aides financières pour le montage de projets européens

OII-5 Trainings Schools

La campagne des actions incitatives internationales 2024 concerne:

- ▶ OII-1 Initiative ciblée et ponctuelle
- ▶ OII-2 Mobilité sortante
- ▶ OII-3 Mobilité entrante
- ▶ OII-4 cours enseignés en anglais
- ▶ OII-5 Training schools
- ▶ AIS-3 Partenariats structurants pluriannuels
- ▶ AIS-4 Aides financières pour le montage de projets européens

Les crédits incitatifs VPI peuvent être mobilisés pour financer la totalité des besoins mais peuvent être complétés par d'autres sources de financement. Les co-financements internes et externes sont fortement encouragés afin de faciliter l'effet de levier des fonds. Chaque partie cofinçant est appelée à s'engager explicitement sur toute la durée de l'action (de façon annuelle pour les OII et pluriannuelle pour les AIS).

Les composantes n'ont **pas besoin de saisir de demandes** dans le cadre de :

- ▶ L'AIS-1 Cotisations internationales institutionnelles : ces cotisations sont prises en charge directement par la VPI ou le SRI ou les RI des écoles-composantes, pour l'adhésion de l'université aux associations et réseaux européens et internationaux.
- ▶ L'AIS-2 Représentants dans les réseaux et associations concernés par l'AIS-1 : les représentants ayant reçu un mandat de la VPI dans ces réseaux et associations bénéficieront systématiquement d'une enveloppe de crédits pluriannuels de missions leur permettant de participer aux réunions, groupes de travail, séminaires, comités scientifiques de ces réseaux, et ce pendant la durée de leur mandat (2 à 4 ans).

Contact :

Pour toutes demandes d'informations sur les actions incitatives internationales, merci de contacter la mission d'appui de la VPI à l'adresse suivante : appui.international@univ-eiffel.fr. La mission d'appui¹ travaille étroitement avec le Service des Relations internationales (SRI) et les agents des relations internationales des écoles-composantes dans la gestion et le suivi des actions incitatives internationales.

II. DESCRIPTION DES OUTILS

1. OUTILS INCITATIFS INDIVIDUELS (OII)

OII1 - Initiative ciblée et ponctuelle de recherche et de formation

Les initiatives ciblées et ponctuelles sont des actions bilatérales ou multilatérales, qui devront permettre de démarrer de nouvelles coopérations ou de renforcer une collaboration déjà existante.

Cet outil n'a pas vocation à financer des projets récurrents. A l'issue du soutien de la VP International, d'autres sources de financement devront être mobilisées pour pérenniser les coopérations.

Les projets financés dans le cadre de l'outil initiative ciblée et ponctuelle devront développer un volet recherche et/ou un volet formation :

Volet recherche :

Cet outil doit permettre de développer ou de diffuser un sujet de recherche à l'international, de collaborer pour résoudre un verrou scientifique, de progresser sur un sujet émergent et pointu, de développer ou faire de l'intercomparaison d'une méthode ou

¹ Présentation de la mission d'appui : <https://intranet.univ-eiffel.fr/luniversite/international/equipes>

un outil logiciel ou de matériels innovants, de préparer la réponse à un appel à projets de recherche européen ou international, de préparer un projet de partenariats structurants (les types de partenariats structurants existants sont décrits ci-dessous à l'outil AIS3), de renforcer les collaborations scientifiques dans le cadre du projet d'université européenne mené avec l'alliance PIONEER², etc.

Volet formation :

Cet outil doit permettre de soutenir l'internationalisation des formations, développer des partenariats stratégiques internationaux, préparer des doubles-diplômes, mettre en place des conventions d'échanges ou de recrutement d'étudiants avec des partenaires internationaux, des projets permettant de répercuter les coopérations internationales de recherche dans la formation, de préparer la réponse à un appel à projets de formation de type ERASMUS +, ERASMUS MUNDUS, de renforcer la coopération pédagogique dans le cadre du projet d'université européenne mené avec l'alliance PIONEER, etc.

Dépenses éligibles :

- ✓ Financement de missions³ des agents de l'université Gustave Eiffel
- ✓ Invitations courtes inférieures à 2 semaines (billets d'avion, frais de séjours avec OM)
- ✓ Organisation d'un atelier ou l'appui à l'organisation d'une conférence scientifique internationale que l'université Gustave Eiffel accueille sur un de ses campus.

Dépenses non-éligibles (liste non-exhaustive):

- × Missions pour participer à des conférences internationales ou jurys de thèse
- × Frais de fonctionnement de recherche ou de formation
- × Frais de traduction
- × Frais de publication
- × Missions / invitations d'étudiant.e.s niveau Licence, Master ou équivalent

Durée de l'initiative : Annuelle uniquement, pas de demande pluriannuelle possible.

Contact :

Pour bénéficier d'un accompagnement au montage d'une action de formation : international@univ-eiffel.fr

Pour bénéficier d'un accompagnement au montage d'une action de recherche : appui.international@univ-eiffel.fr

OII-2/ Mobilité Sortante et OII-3 Mobilité entrante (>2 semaines)

Les mobilités internationales entrantes et sortantes des doctorant.e.s, chercheurs.es, enseignant.e.s, enseignant.e.s-chercheurs.es et des personnels techniques et administratifs à l'appui de la recherche ou de la formation sont fortement encouragées dans la mesure où elles permettent de favoriser et faire fructifier le développement de relations pérennes à l'international autour d'un projet /partenariat /réseau de recherche et/ou de formation.

² Alliance PIONEER : <https://intranet.univ-eiffel.fr/luniversite/international/default-58065278bc>

³ Pour calculer vos indemnités journalières, utiliser le per-diem du pays concerné définie par la chancellerie : https://www.economie.gouv.fr/dgfip/mission_taux_chancellerie/frais

Il ne s'agit pas de simples « missions ». Il faut démontrer dans la demande un apport pour l'université dans une logique partenariale institutionnelle et non individuelle.

Elles contribuent également au développement de la carrière des chercheurs.es et des enseignant.e.s-chercheurs.es et personnels administratifs.

Les mobilités entrantes à dimensions structurantes pour l'université et à forte valeur ajoutée ont vocation à être soumises au guichet unique de l'ISITE FUTURE⁴.

- **Volet recherche et appui à la recherche:**

Le projet de mobilité doit permettre de développer ou de diffuser un sujet de recherche à l'international, de collaborer pour résoudre un verrou scientifique, de progresser sur un sujet émergent et pointu, de développer une méthode ou un outil logiciel ou matériel innovants, de préparer la réponse à un appel à projets de recherche européen ou international, de préparer un projet de partenariats structurants (les type de partenariats structurants existant sont décrits ci-dessous à l'outil AIS3), de renforcer les collaborations scientifiques dans le cadre du projet d'université européenne mené avec l'alliance PIONEER⁵, etc.

- **Volet formation et appui à la formation :**

Cet outil doit permettre de soutenir l'internationalisation des formations, développer des partenariats stratégiques internationaux, préparer des doubles-diplômes, de renforcer la coopération dans le cadre du projet d'université européenne mené avec l'alliance PIONEER, mettre en place des convention d'échanges ou de recrutement d'étudiants avec des partenaires internationaux, des projets permettant de répercuter les coopérations internationales de recherche dans la formation, de répondre à un appel à projets de formation de type ERASMUS, , Erasmus Mundus, etc.

Délais des demandes à observer pour partir/accueillir à temps: les mobilités entrantes et sortantes nécessitent la mise en place d'une convention d'accueil avec l'université partenaire. Nous invitons les composantes à contacter la mission d'appui le plus en amont possible (**au minimum 3 mois**). Dans le cadre du calendrier de la présente campagne, les mobilités ne pourront pas débuter avant le 15 mars 2024.

Possibilité de faire une demande de mobilité à cheval sur deux années civiles.

Contact :

Pour bénéficier d'un accompagnement au montage d'une action de formation : international@univ-eiffel.fr

Pour bénéficier d'un accompagnement au montage d'une action de recherche : appui.international@univ-eiffel.fr

1/ OII-2 Mobilité Entrante (>2 semaines)

Conditions d'éligibilité des personnes invitées :

- Les Professeur.e.s (*full professor, associate professor* ou *assistant professor*), chercheurs.es et enseignants.es (seniors, junior) et personnels techniques doivent exercer une activité salariée et doivent pouvoir prouver qu'ils sont rémunérés dans un établissement d'enseignement ou de recherche reconnu dans leur pays.
- Les doctorant.e.s doivent être salarié.e.s ou boursier.e.s de leur pays d'origine.

⁴ Guichet unique I-SITE FUTURE: <https://intranet.univ-eiffel.fr/luniversite/guichet-unique-i-site>

⁵ Alliance PIONEER : <https://intranet.univ-eiffel.fr/luniversite/international/default-58065278bc>

Durée d'accueil :

- Pour les chercheurs.es, enseignant.e.s, enseignant.e.s-chercheurs.es et personnels de recherche: 12 mois maximum
- Pour les doctorant.e.s de 2 semaines à 6 mois.

Dépenses éligibles : frais liés à la mobilité internationale : frais de voyage et indemnités calculées selon la durée du séjour, sur la base ci-dessous (Cette base de calcul a été développée par l'équipe VPI en s'appuyant sur une longue expérience d'accueils moyen terme et long terme de scientifiques invités.). La VP International n'attribuera pas de crédits au-delà de cette base de calcul. Les co-financements par la composante ou tout autre organisme sont possibles.

Durée du séjour de 16 à 30 jours consécutifs	Durée du séjour de 31 jours à 12 mois max	+ VOYAGE : Indemnisation forfaitaire par trajet (1 AR max par mobilité)
Forfait de 1100€ pour le logement + 30€/jour de repas Plafond : 2000€	1700€ /mois tout compris	100 à 499km : 180€ 500 à 1999km : 275€ 2000 à 2999km : 360€ 3000 à 3999km : 530€ 4000 à 7999km : 820€ > 8000km : 1500€ Calculateur de distance : https://erasmus-plus.ec.europa.eu/resources-and-tools/distance-calculator C'est la distance aller-retour qui est utilisée pour le calcul

2/ OII-3 Mobilité sortante (>2 semaines)

Les demandes de mobilités sortantes peuvent également concerner les mobilités des doctorant.e.s en cotutelle internationale.

Conditions d'éligibilité des personnes en mobilité:

- ✓ Etre membre d'un laboratoire sous la tutelle de l'université Gustave Eiffel
- ✓ Joindre une lettre d'invitation formelle de la part de l'établissement d'accueil, indiquant la période et la durée de mobilité ainsi que les activités qui seront réalisées.

Durée de la mobilité :

- Pour les doctorant.e.s : de 1 à 6 mois. Les demandes de mobilité comprises entre 2 semaines et 1 mois pourront être examinées sous réserve de justification.
- Pour les chercheurs.es, enseignant.e.s, enseignant.e.s-chercheurs.es et personnels administratifs et techniques : de 2 semaines à 9 mois (délai hors expatriation)

Dépenses éligibles : frais liés à la mobilité internationale : frais de voyage et indemnités calculées selon la durée du séjour, sur la base ci-dessous (Cette base de calcul a été développée par l'équipe VPI en s'appuyant sur une longue expérience d'accueils moyen terme et long terme de scientifiques invités.). La VP International n'attribuera pas de crédits au-delà de cette base de calcul. Les co-financements par la composante ou tout autre organisme sont possibles.

Durée du séjour de 15 à 31 jours consécutifs (week-ends compris)	Durée du séjour de 32 jours à 61 jours (week-ends compris) (Calcul linéaire)	Durée du séjour de 62 jours à 12 mois max	VOYAGE : Indemnisation forfaitaire par trajet (1 AR max par mobilité) basé sur Grille Erasmus
50% du forfait journalier	X% du forfait journalier $X = 50 - \frac{2}{3} * (j - 31)$ Avec j=nb de jours	30 % du forfait journalier	100 à 499km : 180€ 500 à 1999km : 275€ 2000 à 2999km : 360€ 3000 à 3999km : 530€ 4000 à 7999km : 820€ > 8000km : 1500€ Calculateur de distance Erasmus: https://erasmus-plus.ec.europa.eu/resources-and-tools/distance-calculator C'est la distance aller-retour qui est utilisée pour le calcul

Les crédits disponibles ne permettent en général pas de couvrir tous les surcoûts liés à une mobilité. Il est recommandé de mobiliser d'autres dispositifs (pour les doctorants : bourses, dispositifs des écoles doctorales ; pour dispenser des enseignements : vacances d'enseignements, ERASMUS+ ; bourses de recherche de l'établissement d'accueil ; et d'autres sources tels que les Partenariats Hubert Curien, ANR international, bourses des ambassades, etc.).

OII-4 Cours enseignés en anglais

Pour développer l'internationalisation des formations, un soutien est proposé aux enseignant.e.s, enseignant.e.s-chercheurs.es et chercheurs.es titulaires à la création de nouveaux cours ou à la conversion de cours existants en français qui seront enseignés en anglais dans le cadre des formations L/M/D. L'objectif est de renforcer l'attractivité et la visibilité de l'Université Gustave Eiffel.

Dépenses éligibles : doublement du paiement de l'heTD pour le CM ou TD enseigné en langue anglaise (hors cours de langue) dans la limite de 800€ (20 heTD) - hors service pour les enseignants/enseignants-chercheurs ; la rémunération est payée en heures complémentaires.

Chaque bénéficiaire s'engage à donner son cours en anglais pour la durée d'accréditation de l'offre de formation en cours (jusqu'en 2025-2026). Les projets portés par une composante avec au moins 30 ECTS au semestre dans une même discipline sont prioritaires, afin de proposer une offre attractive pour l'accueil d'étudiant.e.s en programme d'échange.

Les projets de cours enseignés en anglais doivent être validés par les responsables de formation et directeur.rice.s de composante concerné.e.s

Prérequis avant paiement: s'inscrire dans le dispositif de soutien « *Teachinglish* » (accompagnement de 3 jours obligatoires + ateliers de conversation et *shadowing* à la demande) animé par l'équipe du CAPLA (Centre d'Actions Pédagogiques en LAngues) et s'appuyant sur un test d'anglais en ligne préalable et un entretien oral qui seront organisés par l'équipe *Teachinglish* du CAPLA.

Durée de l'action : La demande se fait sur une année académique ; les versements de crédits s'effectuent sur service fait. L'enseignement reste proposé en anglais jusqu'à 2025-2026, soit pour la durée d'accréditation de l'offre de formation en cours.

Contact :

Pour bénéficier d'un accompagnement au montage d'un cours en anglais :
international@univ-eiffel.fr

OII 5 - Développement d'une Training School internationale

Une Training School (ou summer school ou winter school) est définie comme un séminaire long, comprenant une série d'échanges avec des chercheurs.es/enseignant.e.s-chercheurs.es de haut niveau et de renommée internationale dans leur domaine, à l'attention d'un public de doctorant.e.s, post-doctorant.e.s et jeunes-chercheurs.es (jusqu'à 7 ans après la thèse).

Critères d'éligibilité :

- La training school devra se tenir sur au minimum 3 jours et pourra prendre des formes diverses et innovantes (ateliers, séminaires, tables rondes, autre), qui la

différencie d'une conférence ou d'un workshop.

- L'université Gustave Eiffel devra être l'organisateur principal de l'évènement et l'héberger côté français, la co-organisation avec un/des partenaires internationaux est vivement encouragée de même que des apports financiers extérieurs
- La training school devra impliquer des intervenants internationaux et permettre le développement du réseau international de l'université.

La VP International pourra apporter un soutien aux nouvelles training schools mais également aux trainings schools déjà existantes dans la mesure où le projet implique la pérennisation d'une coopération internationale formalisable.

Les crédits de la VP International ne pourront pas couvrir tous les frais liés à l'organisation de la training school. D'autres sources de financement (co-financement du partenaire international par exemple) devront être mobilisés.

Dépenses éligibles :

- Invitation d'intervenants internationaux (billets d'avion, frais de séjours avec OM)
- Missions internationales des intervenants de l'université Gustave Eiffel (billets d'avion, frais de séjours à calculer selon le per-diem⁶ du pays concerné.)
- Frais de traiteur (déjeuners, pauses cafés, un dîner max. par training school)

Budget max. par training school : 5 000€/an

Durée de l'action:

- ✓ Pour les nouvelles training schools : demande annuelle pour financer la première édition.
- ✓ Pour les training schools déjà établies : la demande peut être pluriannuelle dans la limite de trois ans mais nécessite une argumentation, la motivation partenariale (co-financement) sera le critère principal d'obtention. La demande devra inclure un bilan des éditions précédentes.

Un bilan devra être fourni à la VPI à l'issue de la training school sur le volet partenarial notamment.

Contact :

Pour bénéficier d'un accompagnement au montage d'une training school :
appui.international@univ-eiffel.fr

2. ACTIONS STRUCTURANTES INTERNATIONALES (AIS)

AIS-3/ Partenariats structurants pluriannuels

Cet outil s'adresse aux composantes souhaitant bénéficier de crédits pluriannuels pour faire vivre des partenariats structurants de recherche ou de formation de type :

- **Hubs internationaux** : actions bilatérales ou multilatérales thématiques fédérant des acteurs pour faciliter l'innovation et la diffusion de programmes

Trouver le per-diem du pays concerné :

https://www.economie.gouv.fr/dgfip/mission_taux_chancellerie/frais Les montants indiqués peuvent parfois être en monnaie locales, pensez à bien convertir le montant en euros pour calculer votre demande de crédits.

de recherche et de formation. Points de rencontre d'experts (académiques, privés, collectivités, etc.) de profils divers qui ne se croisent pas naturellement, ils intègrent transversalité, pluridisciplinarité, TRLs faibles à élevés, ce qui permet de proposer de nouveaux concepts et de nouvelles pistes de développement de connaissances et de pratiques pédagogiques. Ils élaborent des pré-programmes, des maquettes de formation, des versions préliminaires d'appels à projets pour horizon Europe, ERASMUS +, des modalités de recherche participative qui associent les citoyens, des méthodologies permettant d'alimenter les formations avec des résultats de recherche, etc. Ils contribuent aussi à la diffusion des connaissances produites vers les décideurs publics et la société.

- **Laboratoire International Associé (LIA)** déjà signés : un LIA est un « laboratoire sans murs », sans personnalité juridique qui associe des équipes d'au moins une composante de l'université et d'un laboratoire d'un autre pays. Ces laboratoires ont pour vocation, pendant une durée initiale de 5 ans renouvelable, d'associer les équipes autour d'une programmation scientifique conjointe et de mutualiser un certain nombre de moyens humains, matériels et financiers.
- **International Research Network (IRN, outils CNRS)** déjà signés : L'IRN a pour objet la structuration d'une communauté scientifique à l'international autour d'une thématique partagée ou d'une infrastructure de recherche. Il promeut l'organisation d'ateliers et de séminaires internationaux ou d'écoles thématiques organisés par les partenaires du réseau, en France et à l'étranger. D'une durée de 5 ans, il rassemble des chercheurs d'un ou plusieurs laboratoires français dont au moins un laboratoire du CNRS et de plusieurs laboratoires partenaires à l'étranger.
- **International Research Project (IRP, outils CNRS)** déjà signés : Les IRP sont des projets de recherche collaborative établis entre un ou plusieurs laboratoires du CNRS et des laboratoires d'un ou deux pays étrangers. Ils permettent de consolider des collaborations déjà établies à travers des échanges scientifiques de courte ou moyenne durées. Ils ont pour objet l'organisation de réunions de travail ou de séminaires, le développement d'activités de recherche communes y compris des recherches de terrain, et l'encadrement d'étudiants. Les équipes françaises et étrangères doivent avoir déjà démontré leur capacité à collaborer ensemble (par exemple par une ou plusieurs publications communes). Ces programmes sont d'une durée de 5 ans.

Dépenses éligibles : fonctionnement. Les co-financements sont fortement encouragés.

Durée type de l'action : 2 à 5 ans, renouvelable.

N.B. : la demande de crédits incitatifs pour les partenariats structurants doit se faire après la signature du partenariat (sauf hub) et doit être faite pour toute la durée du partenariat.

Exemple : un partenariat signé en mai 2023 peut faire l'objet d'une demande pluriannuelle à la campagne 2024. Le renouvellement des crédits les années suivantes sera automatique mais conditionné à la restitution d'un rapport d'activité annuel (1 à 2 pages).

Contact :

Pour bénéficier d'un accompagnement au montage d'un partenariat structurant de formation : international@univ-eiffel.fr

Pour bénéficier d'un accompagnement au montage d'un partenariat structurant de recherche : appui.international@univ-eiffel.fr

AIS-4/ Aides financières pour le montage de projets européens

La VPI encourage la participation des chercheurs.es et enseignant.e.s, enseignant.e.s-chercheurs.es (en particulier les jeunes candidats) au montage de projets européens en coordination ou en tant que partenaire :

Projets européens de recherche : Horizon Europe

- Pilier I « excellence scientifique » en particulier pour les bourses Marie-Sklódowska Curie
- Pilier II « problématiques mondiales et compétitivité industrielle européenne »
- Autres programmes satellites tels que les actions COST, les Joints Programming initiatives tels que le JPI Urban Europe

Candidatures ERC : le guichet unique de l'I-SITE prévoit un soutien particulier pour les candidats ERC. Ce guichet est à privilégier pour les frais de formation et d'expertise (formation Yellow Research Ateliers d'écriture, organisation d'oraux blancs).

Projets européens de formation :

- Montage de partenariats stratégiques Erasmus +

Le projet doit être suffisamment mûr pour obtenir un soutien financier de la VP International, avec déjà des partenaires connus et identifiés, un programme et un appel à projets clairement identifiés.

Dépenses éligibles :

- ✓ Frais liés à l'organisation de réunions de montage ou de réseautage en présentiel avec les partenaires et/ou futurs partenaires du projet ou d'entretiens en présentiel (exemple : pour des potentiels candidats aux bourses Marie-Curie Sklodowska Post-doctorant.e.s)
- ✓ Frais de relecture et/ou d'aide à la coordination par un consultant (en respectant les règles de marchés publics)

Contact :

Pour bénéficier d'un accompagnement au montage de projets européens⁷ : taskforce.europe@univ-eiffel.fr

7 Note : Les composantes sont vivement encouragées à contacter la taskforce Europe le plus en amont possible, en particulier lorsqu'il s'agit de projet en coordination. Description de la Taskforce Europe sur l'intranet: <https://intranet.univ-eiffel.fr/luniversite/international/aide-au-montage-de-projet-europeen/la-task-force-europe>